

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Aires de jeux collectives - les enfants sont en danger.

- Politique -

Date de mise en ligne : mercredi 2 août 2006

Nice Premium

En 2003 Benjamin disparaît suspendu à une corde à noeuds sur une aire de jeux collective non sécurisée. Sa maman, Brigitte Pingret, découvre avec étonnement, des centaines d'aires de jeu non sécurisées en France. Elle fonde presque aussitôt une association, APDEVALP, « pour éviter de trop nombreux Benjamin ». Puis s'engage sur d'autres terrains. Interview.

Nice Première : Quelle est l'action de votre association ?



Brigitte Pingret : Nous faisons un tour de France des aires de jeux. Nous inspectons, prenons des photos. Il nous arrive de découvrir des endroits totalement hors normes de sécurité. Les aires neuves sont conformes dans leur majorité. Par contre, dans certaines se trouvant dans de petites communes, la situation est catastrophique. Souvent, elles ont peur qu'on leur fasse tout enlever. Il arrive qu'elles y soient contraintes par manque de moyens. Nous sommes aussi intervenants volontaires dans différents dossiers. Je suis notamment membre de la commission AFNOR « équipements d'aires de jeux » (Association Française de Normalisation).

NP : Comment expliquer ce délabrement ?

BP : Les petites communes nous disent qu'elles n'ont pas les moyens. Elles passent parfois outre les décrets, pourtant très stricts là-dessus. La sécurité de nos enfants c'est primordial !

NP : Que faites-vous lorsqu'une aire n'est pas conforme ?

BP : Il ne s'agit pas de nous mettre en opposition avec les Mairies. Nous ne sommes pas des troubleurs, après tout, il s'agit d'un devoir de sécurité. Dans un premier temps, j'envoie une lettre recommandée au maire, avec accusé de réception, pour garder une trace de notre appel de demande de remise aux normes. Puis, si rien n'est fait, une deuxième lettre. Après, je fais intervenir la DDCCRF (Direction des fraudes).

NP : Etes-vous en contact avec d'autres associations ?

BP : Oui nous sommes en contact avec différentes associations se battant dans le domaine de l'enfance, mais nous sommes la seule association à nous battre à ce niveau-là en France, et visible sur internet. Mais nous commençons à recevoir des mails des Etats-Unis, du Canada, du Luxembourg... la sécurité des enfants les préoccupe beaucoup.

NP : Au-delà de votre malheur familial, pourquoi avoir créé une association de ce type ?

BP : Bien souvent, les parents ne se sentent pas concernés. Ils pensent, cela n'arrive qu'aux autres. Moi aussi, je le pensais ...

NP : **Au niveau de la législation, est-ce qu'il y a des choses à améliorer ?**

BP : Oui, par exemple, en ce qui concerne les maladies invisibles, les jeux du foulard, l'Internet. Mais il faudrait déjà maintenir ce qui existe. La France s'est penchée sur le problème de la sécurité assez tard, par deux décrets, en 1994 et en 1996 en ce qui concerne la sécurité des aires de jeux. Et pourtant, il reste encore des endroits en France, où on passe outre les normes.



NP : **Comment trouver le juste milieu entre protéger et surprotéger ?**

BP : C'est délicat. Je pense que la prise normale des risques est positive pour l'évolution d'un enfant.

NP : **Est-ce que les enfants sont en sécurité dans une piscine privée ?**

BP : Je pense que la nouvelle loi devrait améliorer les choses. Il ne faut pas pour autant laisser les enfants seuls sous prétexte que la piscine est sécurisée.

NP : **Les parents sont-ils démissionnaires ?**

BP : Les parents se désistent et délèguent de plus en plus. C'est bien, ils veulent responsabiliser leurs enfants, mais il ne faut pas oublier d'être parent. Je pense qu'il faut surveiller, sans forcément tout interdire. Il faut rester vigilant. La surveillance c'est énorme.

NP : **On parle beaucoup de violences à l'école. Faut-il croire que les enfants sont plus violents que par le passé ?**

BP : On médiatise énormément la délinquance. Mais je pense que la violence d'aujourd'hui est simplement différente. On arrive moins à prévoir les enfants. Les parents laissent faire. C'est aussi la faute aux jeux vidéo, à l'Internet. Certains enfants passent des nuits entières sur le web. Résultat, ils ne savent plus faire la différence entre le monde virtuel et le monde réel. Ils s'inventent un personnage imaginaire, de violence parfois, certains n'arrivent plus à sortir une fois dans le monde réel.

NP : **Les enfants ne mentent jamais ?**

BP : Je pense qu'un enfant qui a subi les violences sexuelles ne peut pas l'inventer. A Outreau, c'étaient des préados. A 7-8 ans, les termes, les propos qu'utilisent ces enfants montrent qu'ils ont vécu quelque chose ou ont été témoins de quelque chose.

NP : Comment expliquer la multiplication de violences à domicile dirigées contre les enfants ?

BP : Je pense que ce phénomène a toujours existé. Simplement, les médias l'ont amplifié. Mais cette violence-là, je ne peux pas l'admettre, en tant que maman ayant perdu un enfant.

Plus d'informations : APDEVALP www.apdevalp.com [http://www.apdevalp.com]